

TARIFS 2024

(non soumis à la TVA)

L'association remet gratuitement un devis personnalisé au client à qui il propose une prestation dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ ou au client qui en fait la demande.



SERVICES AUX PERSONNES À DOMICILE (NF311)

✓ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

Service Personnes Agées et en situation de Handicap		Par heure TTC	Crédit d'impôt ²
	Avec une prise en charge ¹ APA / PCH / ADS	29,30€	50% de la participation
	Sans prise en charge	34,57€	17,285€

¹ La participation du client est calculée selon ses revenus.

Service autisme		Par heure TTC	Crédit d'impôt ²
	Avec une prise en charge ¹ PCH	29,30€	50% de la participation
	Sans prise en charge	34,57€	17,285€

¹ La participation du client est calculée selon ses revenus.

Service famille (Avec prise en charge CAF)		Par heure TTC	Crédit d'impôt ²
	Intervention A.E.S. Accompagnant Educatif et Social	selon le coefficient familial.	50% de la participation
	Intervention T.I.S.F. Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale		

Frais de déplacement pour l'accompagnement : 0,45€ TTC du kilomètre

✓ Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile

Le SPASAD assure et coordonne le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile et le Service de Soins Infirmiers A Domicile.

S.P.A.S.A.D.

S.S.I.A.D.

Prise en charge à 100% par la Sécurité Sociale sur prescription médicale dans la limite des places disponibles.

S.A.A.D.

Prise en charge éventuelle par l'APA
Voir ci-dessus

² Selon la législation en cours, se renseigner auprès des services fiscaux concernant la réduction ou le crédit d'impôt